

POMME - POIRE

Campagne 2012 – Bulletin n°7 - 17/04/2012

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Limousin, par la FREDON, la Chambre d'agriculture de Corrèze, INVENIO, PERLIM, LIMDOR.

Bulletin disponible sur <http://www.limousin.synagri.com/> (Nos publications > Conseils de saison > Bulletins de Santé du Végétal), sur <http://draaf.limousin.agriculture.gouv.fr/> et sur <http://www.fredon-limousin.fr/>

Abonnement gratuit sur simple demande à accueil@limousin.chambagri.fr

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « Les abeilles butinent » et la note nationale BSV « Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les ! » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

POMMIER

• Stade phénologique :

Selon les situations (expositions) et les secteurs du bassin de production (Juillac, Concèze, Pompadour, Vignols, Voutezac, Allassac, Objat, Sadroc, Vigeois, Uzerche, Troche, St Pardoux Corbier, St Yrieix La Perche, Lanouaille, Dussac), on observe les stades F « première fleur » à H « chute des derniers pétales » pour Golden, Gala, Braeburn, Granny, Canada, Pink Lady, Belchard.

Bulletin de Santé du Végétal Limousin – Pomme-Poire N°7 – 17/04/2012- Page 1 sur 6
REPRODUCTION INTEGRALE DE CE BULLETIN AUTORISÉE - Reproduction partielle autorisée avec la mention « Extrait du Bulletin de Santé du Végétal Pomme-Poire Limousin 2012 N°7, consultable sous <http://www.limousin.synagri.com/> »

DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Monsieur Joël SOURSAC
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin
Boulevard des Arcades
87 060 LIMOGES CEDEX
accueil@limousin.chambagri.fr
05 55 10 37 90

REFERENT FILIERE ET REDACTEUR DU BULLETIN :

Sandra LAVAL - FREDON Limousin
Coord. : Chambre d'Agriculture de la Corrèze
ZI CANA – 19 100 BRIVE
sandra.laval@gmail.com
05 55 86 32 33



Stade F2



Stade G

Photo : S. Laval – le 16/04/12



Stade H

•Tavelure, (*Venturia inaequalis*):

Le risque tavelure dépend:

- de l'inoculum au niveau de la parcelle
- de l'importance de la « projection » : à chaque pluie, seules les spores à maturité sont projetées,
- de l'importance de la « contamination » : en fonction des conditions d'humectation du feuillage et des températures, un nombre plus ou moins grand des spores projetées vont germer et contaminer le végétal.

Résultat de la modélisation (Melchior)

Rappel : Les niveaux de risques Nul (-), Léger (L), Assez Grave (AG) et Grave (G) ne peuvent être donnés qu'a posteriori.

Station	Date de Contamination Durée d'humectation	Cumul de Pluie (en mm)	Projection %	Gravité de la contamination	% du stock annuel projeté à ce jour (1)	Stock projetable à la prochaine pluie (%)	
24	SARLANDE Du 10/04 à 5h au 11/04 à 11h	4,5	7,77	AG	42,52	8,52	
		Le 13/04 de 10h à 13h	1,5	8,85			-
	ST MESMIN Du 10/04 à 7h au 12/04 à 11h	23,5	15,02	G	43,06	11,63	
87	COUSSAC-BONNEVAL Du 10/04 à 5h au 12/04 à 11h	18,5	13,81	AG	47,33	7,74	
		Du 14/04 à 19h au 15/04 à 14h	2	6,62			-
	VERNEUIL SUR VIENNE Du 10/04 à 7h au 12/04 à 11h	20	16,41	AG	53	7,85	
		Le 15/04 de 4h à 13h	1	6,47			-
	BELLAC Du 10/04 à 9h au 11/04 à 10h	9,2	8,83	-	36,39	7,37	
		Du 11/04 à 17h au 12/04 à 9h	3	2,41			-
Le 13/04 de 15h à 17h		0,8	7,67	-			
19	LUBERSAC Du 10/04 à 6h au 12/04 à 11h	31,2	11,98	G	39,88	10,15	
		Du 13/04 à 23h au 14/04 à 9h	0,8	2,59			-
OBJAT (site du lycée) Du 10/04 à 6h au 12/04 à 10h	26,8	13,27	G	40,53	12,75		
	Le 13/04 de 15h à 16h00	0,2	2,77			-	
23	DUN LE PALESTEL Le 10/04 de 9h à 16h	6	5,71	-	31,24	7,84	
		Le 11/04 de 4h à 11h puis de 22h au 12/04 à 12h	3,5	2,04			-
		Le 13/04 de 16h à 18h	1	4,49			-

(1) stock d'ascospores projetées par rapport au stock total annuel

Dans la majorité des secteurs, l'épisode pluvieux du 10/04 au 12/04 a provoqué 6 à 16 % des projections, qui ont généré, d'après le modèle Melchior, des contaminations de risque « Assez Grave » à « Grave » lorsque la durée d'humectation était suffisante au vu des températures basses.

Projections d'ascospores

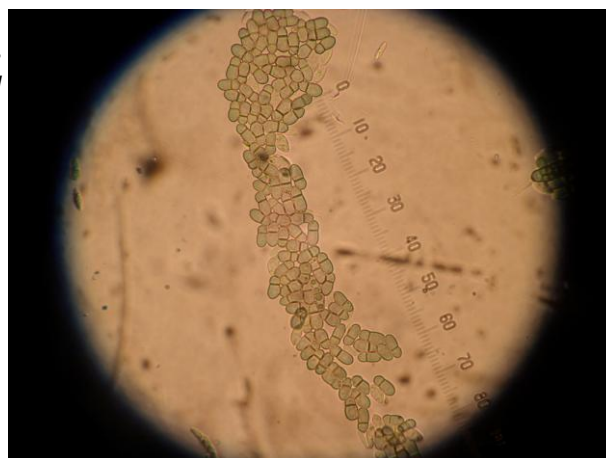
Rappel : Des contrôles biologiques de projections complètent la modélisation et sont réalisés grâce à des capteurs de spores placés sur un lit de feuilles tavelées non traitées sur les sites :

- d'Objat : lecture par la FREDON Limousin,
- d'Ornac : lecture par PERLIM
- de St Yrieix La Perche : lecture par INVENIO.

Les derniers résultats sont les suivants :

		Mardi 10/04	Mercredi 11/04	Jeudi 12/04	Vendredi 13/04
Nombre de spores piégées par les capteurs situés à	ST YRIEIX LA PERCHE	Pas d'information			
	ORGNAC	217	19	10	pas d'information
	OBJAT	610	218	132	27

Spores de tavelure – le 16/04/12
Photo : S. Laval



Tout comme le modèle Melchior, les données des capteurs montrent de fortes projections pour la période pluvieuse du 10/04.

Observations du réseau :

A ce jour, aucune tâche n'a été observée sur les parcelles du réseau. Ceci peut s'expliquer par le fait que les conditions (températures et hygrométrie) n'étaient pas favorables à l'infection.

Noter que le modèle de simulation Melchior indique des sorties de taches issues des contaminations précédentes :

Épisode pluvieux	Risque de contamination	Prévision des sorties de taches
Du 02/04 au 04/04	Nul à Assez Grave	À partir du 19/04
Du 6/04 au 7/04	Nul à Assez Grave	A partir du 20/04
Du 10/04 au 12/04	Nul à Grave	A partir du 27/04

Évaluation du risque :

La maturation des périthèces a été ralentie par les températures basses. Le stock projetable augmente en moyenne de 2 à 3% par jour (données Melchior).

Les projections dues aux pluies, à venir dès ce soir, seront encore de volume important : de l'ordre de 7 à 13% (données Melchior).

Le risque de contamination peut être élevé si les conditions d'humectation* sont suffisantes sachant que les températures moyennes, prévues durant les 3 jours à venir, ne devraient pas dépasser 9°C (sous abris).

* Ces conditions sont rappelées dans le tableau ci-dessous :

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

Toutefois, toutes les projections, suite à une période pluvieuse, sont à prendre en considération dans tous les secteurs car la période de floraison et de pousse (apparition de nouvelles feuilles) augmente la sensibilité de la végétation à la tavelure.

- **Rugosité :**

Évaluation du risque :

La période actuelle et à venir (froide et humide) est très favorable à la rugosité.

- **Botrytis de l'œil (*Botrytis cinerea*):**

Évaluation du risque :

Cette semaine, Météo France prévoit de longs épisodes pluvieux qui provoqueront probablement des contaminations.

- **Oïdium (*Podosphaera leucotricha*) :**

Observations du réseau :

On observe fréquemment des symptômes sur des parcelles déjà contaminées en 2011, notamment sur les secteurs de Juillac, Pompadour.

Évaluation du risque :

Les jeunes feuilles étant particulièrement réceptives à la maladie, la période de pousse est une période à risque. Cependant, les températures basses (<10°C) de la semaine en cours ne sont pas favorables au développement de l'oïdium, de ce fait le risque est moindre.

Réaliser quelques observations afin d'évaluer l'inoculum à la parcelle, en particulier en variétés sensibles. Les pousses oïdiées devront être éliminées manuellement dès que possible.

- **Carpocapse, (*Cydia pomonella*) :**

Observations du réseau :

Dans la cage d'élevage, située au Lycée Agricole d'Objat, on observe les premières chrysalides depuis le 30 mars. Actuellement, environ 10% des chenilles se sont nymphosées.

Évaluation du risque :

Le début des émergences du carpocapse est retardé du fait de températures moins élevées que les normales saisonnières sur cette première quinzaine d'avril.

Avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières pour les jours à venir, **le premier vol devrait débuter entre le 30 avril et le 5 mai.**

La pose des pièges à phéromone est à prévoir dès la semaine prochaine.

Confusion sexuelle : les diffuseurs doivent être installés dès cette semaine afin d'être opérationnels dès le tout début de vol en tous secteurs.

- **Tordeuses :**

Observations du réseau :

Quelques chenilles, broutures et bourgeons coupés sont observés dans certaines parcelles du réseau. Le taux de présence et/ ou dégâts en parcelle infestée l'an passé est très faible (-1%).

Seuil de nuisibilité : 5% d'organes occupés par une larve.

Évaluation du risque

La principale mesure d'appréciation consiste à réaliser des observations régulières sur 500 bouquets floraux répartis sur 50 arbres au stade D-E et au stade G.

Dans les parcelles qui nécessitent une surveillance de ces ravageurs (tordeuses de la pelure : Capua et Pandemis, Petite tordeuse des fruits : *Cydia lobarzewskii*) suite à des dégâts observés à la récolte l'an passé, des pièges à phéromones peuvent dès à présent être mis en place pour détecter la présence de papillons.

• **Puceron Cendré, (*Dysaphis plantaginea*) :**

Observations du réseau :

Actuellement, sur l'ensemble du bassin de production, on observe très rarement des enroutements de feuilles au niveau des bouquets floraux ; et généralement dans ce cas, on note peu de pucerons mais souvent des larves de cécidomyies.

Evaluation du risque :

Toutefois, maintenez une surveillance régulière de la végétation des pommiers, en particulier sur jeunes plantations, toujours plus exposées à des dégâts dommageables du puceron cendré : fruits bloqués mais aussi déformation des rameaux.

Rappel : un seul puceron cendré observé dans la parcelle constitue le seuil de nuisibilité

• **Pucerons lanigères, (*Eriosoma lanigerum*) :**

Observations du réseau :

On note seulement dans une parcelle de référence (infestée en 2011) située sur le secteur de St Sornin Lavoips la reprise d'activité de ce ravageur.

Evaluation du risque : Période de risque en cours mais peu élevé du fait des conditions climatiques peu favorables au développement des pucerons lanigères.

Seuil de nuisibilité : 10% de rameaux occupés par des pucerons lanigères.

• **Chancre papyracé (informations supplémentaires dans le prochain bulletin) :**

Sur quelques parcelles, on observe des chancres papyracés (l'écorce se détache) sur quelques arbres en parcelles situées sur des sols superficiels, souvent argileux, très faibles en matière organique.

POIRIER

• **Stade phénologique :**

Stade H « chute des derniers pétales » à I « Nouaison » selon les variétés (Conférence, William's, Doyenné du Comice, Guyot, Harrow Sweet) et selon les situations.



Stade H



Stade I

Photo : S. Laval – le 16/04/12

• **Tavelure (*Venturia inaequalis*) :**

Cf. informations dans le chapitre « Pommier ».

• **Psylle, (*Cacopsylla pyri*) :**

Observations du réseau

Les dernières observations, réalisées le 16 avril sur nos parcelles de référence à Objat, Voutezac, St Cyr La Roche et Pompadour, montrent encore de nombreuses larves de stade L3 à L5 et de jeunes adultes, notamment sur le secteur précoce de St Cyr La Roche. **On ne note aucun dépôt d'œufs de seconde génération.**

Évaluation du risque : Absence de risque.

Maintenir une surveillance régulière des vergers, afin de déceler le stade larvaire dominant qui renseigne sur le passage d'une génération à l'autre.

Les caractères distinctifs sont les suivants :

- larves jeunes L1, L2, L3 : taille plus petite, couleur jaunâtre, ébauches alaires petites et séparées,
- larves âgées L4, L5 : plus grande taille, couleur brunâtre, superposition des ébauches alaires.

Seuil de nuisibilité : 10% de pousses occupées par des œufs ou des larves pour 100 pousses observées.

TOUS FRUITIERS

• Acarien rouge, (*Panonychus ulmi*) :

Observations du réseau :

Les premières éclosions d'acariens rouges ont été observées en verger sur les secteurs de Vigeois et Allasac le 5 avril.

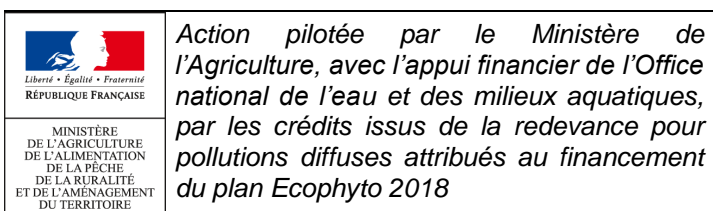
Les suivis d'éclosions, sur planchettes en conditions naturelles, montrent que, selon les secteurs, 15 à 30 % des éclosions sont réalisés

Évaluation du risque : Période à risque pour les éclosions d'œufs d'hiver, bien que les conditions climatiques actuelles soient peu propice aux éclosions.

Il est encore possible de réaliser des observations sur feuilles, avant l'apparition des adultes. Il sera alors plus difficile d'apprécier l'évolution des populations car on abordera la période de « dilution » des populations dans la masse de végétation en forte augmentation.

Seuil de nuisibilité atteint si 50% des feuilles de rosette sont occupées par au moins une forme mobile.

**PROCHAIN BULLETIN :
24 AVRIL 2012**



N.B. : Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin dégage toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques.